

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **DÉCISION DU MAIRE N° 2024/10/146**

Objet: 146 - VN24056 aménagement VRD dans les Monts de Vaudry: chemin St Roch, chemin de la Blanchisserie, chemin de la mare Piré, chemin du Palais et chemin de la boule d'or

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°1 du Conseil Municipal du 21 février 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition de l'entreprise LTP LOISEL SAS,

## Décide

- De donner son accord à la signature du marché n° VN24056 Aménagement VRD dans les Monts de Vaudry : chemin St Roch, chemin de la Blanchisserie, chemin de la mare Piré, chemin du Palais et chemin de la boule d'or avec l'entreprise LTP LOISEL SAS, domiciliée à LA Tourelle, 50370 BRECEY.

Le marché est conclu pour un montant de 424 671.00 € HT.

Fait à Vire Normandie, le 3 octobre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241008-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024 Publication : 08/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Décision du Maire n°2024/10/146 du 3 octobre 2024

